

Les représentants élus
des personnels enseignants
du Collège George Sand,
77124 Crégy-lès-Meaux

Le 10 02 2014,
à Crégy-lès-Meaux

La DHG 2013-2014 était de 715,5 heures d'enseignement pour 617 élèves.

Les effectifs se composaient de 166 élèves de Sixième, 142 élèves de Cinquième, 164 élèves de Quatrième et 145 élèves de Troisième.

Soit un rapport Heure-Elève de 1,16.

La DHG 2014-2015 s'élève à 673 heures d'enseignement pour 590 élèves.

Soit un rapport Heure-Elève de 1,14.

D'une année sur l'autre, nous perdons 27 élèves, l'effectif moyen d'une classe de notre département.

D'une année sur l'autre, nous perdons 42,5 heures d'enseignement, soit 85 % de l'effectif de deux classes (soit une Sixième et une Cinquième).

En 2013, nos résultats au DNB se sont sensiblement améliorés. Nous observons moins de conseils de discipline.

Ce qui nous conduit à dire que les dispositifs **mis en place** conjointement par la direction de l'établissement **et les** différentes équipes pédagogiques portent leurs fruits.

Les remédiations en Français et en Mathématiques permettent aux élèves de ne pas décrocher au niveau des **enseignements**.

L'atelier scientifique permet d'approfondir et de découvrir des notions scientifiques dans un cadre moins scolaire.

Les groupes en Langues **constituent une aide précieuse pour** une meilleure pratique des langues. _

Certains de ces groupes n'ont pu être allégés, notamment en Allemand, où un groupe fonctionne à 31 élèves.

En revanche, la section européenne Allemand (effectif 16 élèves) **donne toute satisfaction et assure une liaison efficace avec la section européenne du lycée de secteur**.

Les entretiens d'aide ainsi que l'atelier **relais** **offrent un moyen non négligeable** de juguler la violence scolaire et **sont l'occasion pour les élèves en très grande** difficulté de réfléchir à leur projet professionnel.

Un atelier musique est bénévolement mis en place sur la pause méridienne afin de faire vivre notre établissement.

Enfin, l'accent mis sur la maintenance et le fonctionnement du parc informatique **est le gage d'un climat pédagogique innovant** .

En 2014, nos effectifs moyens vont augmenter.

Dans l'hypothèse d'une répartition à 23 classes, ces derniers se maintiennent.

Dans l'hypothèse d'une répartition à 22 classes, les effectifs moyens augmentent d'1,5 élève par classe.

Dans l'hypothèse d'une répartition à 22 classes, nous conservons l'ensemble de nos dispositifs d'aide et de soutien, les groupes de langues qui font notre réussite

Dans l'hypothèse d'une répartition à 23 classes, nous sauvons des effectifs raisonnables mais abandonnons tout ce que nous avons réussi à construire au travers de stage d'aide négociée et nous renonçons à certains dispositifs de soutien disciplinaire destinés aux élèves en difficulté.

La DHG 2013-2014 reconnaissait l'investissement de l'équipe éducative et d'enseignement.

D'ailleurs, pour la première fois depuis de nombreuses années, le Conseil d'Administration avait voté favorablement la répartition de cette dotation globale.

La DHG attribuée cette année à notre établissement ne permet pas de mettre en place les dispositifs pour lesquels notre profession fait sens.

Nous ne pourrions pas pleinement venir en aide aux élèves en difficulté.

Nous ne pourrions pas complètement aider nos élèves à surmonter leurs difficultés scolaires et sociales.

La répartition de cette Dotation Horaire Globale 2014-2015 est impossible et ne fait qu'opposer les disciplines entre elles.

Nous souhaitons mettre en place un vrai projet d'établissement à l'aide d'un nombre suffisant d'heures d'enseignement.

C'est pourquoi, nous demandons solennellement que soit attribuée à notre collège une enveloppe de 14,5 Heures Postes correspondant à

- 7 heures de soutien disciplinaire en Français et Mathématiques,
- 3 heures d'entretiens d'aide et d'écoute, mis en place l'année passée au titre de l'expérimentation,
- 4 heures d'atelier relais,
- 0,5 heure afin de mettre en place correctement les PPRE.